

# **SNTRS-CGT**

*Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CGT*

## **EN BREF**

**N° 9 - 20 septembre 1999**

### **Elections CAP**

**Rappel :**

**Nous vous appelons à tout mettre en œuvre pour faire voter pour les listes du SNTRS-CGT.** La limite de réceptions des votes est le 27 septembre. Le dépouillement aura lieu le 28 et si nécessaire le 29 septembre.

### **Projet SOLEIL**

Le personnels du LURE poursuivent leur action : refus de reprendre le fonctionnement des accélérateurs. Ce n'est une affaire de caractère local, cela concerne l'ensemble des chercheurs et ITA, des personnels de l'enseignement supérieur, ainsi que tous les utilisateurs du LURE.

Nous devons continuer à informer les personnels de tous les secteurs (diffusion des déclarations : SNTRS, Personnels du LURE et intersyndicale) et à les faire intervenir auprès du gouvernement et des élus.

### **Budget 2000**

**Les premiers éléments du projet de budget 2000 sont les suivants :**

**BCRD (Budget Civil de Recherche et de Développement)**

Salaires + Crédits de Paiement (DO + CP) : +1,3% (soit + 0,4% en francs constants)

**EPST**

DO+CP : +1,4% (soit +0,5% en francs constants)

**CNRS**

DO+CP : +1,1% (soit +0,2% en francs constants)

**INSERM**

DO+CP : +1,5% (soit +0,6% en francs constants)

**Recherche Universitaire**

CP : 1,4% (soit +0,5% en francs constants)

**Fonds National de la Science (FNS)**

Autorisations de Programmes (AP) :+40%

**Fonds de la Recherche Technologique (FRT)**

AP : +35%

A noter : alors que les chiffres officiels font état de CP en "hausse" de 1,1% au CNRS et de 1% à l'INSERM (soit aucune augmentation réelle en francs constants) le ministre annonce + 3,5 de crédits récurrents !

Parmi les commentaires gouvernementaux :

"Ce budget passe par deux axes prioritaires : renforcement des moyens des laboratoires publics (!?) et de ce consacrés à l'innovation, renforcement des liens entre recherche et entreprise".

"Le budget est placé dans le prolongement des Assises de l'Innovation de 1998 et des Comités Interministériels de la Recherche Scientifique et Technique".

Le gouvernement parle d'un flux de 3% pour l'emploi chercheur. Cela demande à être vérifié avec les "bleus du budget" en main. Les ITA (pas d'indication !).

**Dans les faits il s'agit d'un budget de régression pour les organismes publics de recherche** en trois ans nous sommes passés de +1,8% à +0,4% en francs constants. Et pendant le même temps le FRT (par lequel passeront essentiellement les aides aux entreprises) progresse de façon forte.